



26. Accompagner la démarche de la demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) - Niveau 2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la notion de handicap. Lever les représentations.
- Savoir comment se positionner entre le champ de la santé, du handicap, de l'insertion/formation et du travail.
- Le réseau de partenaires autour du handicap, rôles et limites d'intervention de chacun.
- Comprendre les ressentis de la personne face à la notion de handicap, les étapes de l'acceptation.
- Savoir comment aider une personne à dépasser le choc de l'annonce du handicap.
- S'approprier une méthodologie d'accompagnement de la démarche RQTH
- Faciliter l'identification du handicap.
- Aider le professionnel et par là même le bénéficiaire à dépasser ses a priori sur le handicap.
- Acquérir une méthodologie et les outils pour accompagner dans l'acceptation du handicap et/ou de la RQTH.
- Pouvoir argumenter sur la pertinence d'une demande de RQTH.
- Faciliter le montage de la RQTH.
- Faire évoluer les pratiques des professionnels de l'insertion pour l'accueil personnes handicapées.

PROGRAMME

- Rappel des attentes et organisation de la formation.
- Le contexte du handicap :
 - Définition du handicap : évolution du mot. L'introduction de l'importance du contexte dans les dernières définitions... Rappel des lois ayant fait évoluer le concept et la notion de RQTH. La loi de février 2005 et ses répercussions : sur la contribution et son calcul, sur l'élargissement à de nouveaux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, la création des MDPH...
 - Les représentations sociales du handicap : nature et origine. Mise en parallèle avec une autoévaluation, des mises en situation, une grille de repérage avec les participants.
- Aborder le handicap avec le bénéficiaire : élaboration d'une trame de questionnements et échanges sur des techniques susceptibles d'aider au repérage des problèmes de santé, du handicap au sens large. Les situations dans lesquelles le problème de santé peut être repéré. Entre problème de santé et handicap : différencier maladie, douleur, pathologie, contre indications, inaptitude, handicap au travail... Qui peut réellement diagnostiquer le handicap et comment ?
 - Identifier les contraintes et les répercussions des problèmes de santé dans le champ professionnel. Que dire du handicap au bénéficiaire ? Comment lui présenter le terme sans heurter ses préjugés ? Comment l'aborder avec lui ?
- Accompagner l'acceptation du handicap : Les étapes de l'acceptation du handicap et du travail de deuil. Possibilités et limites d'interventions du chargé d'insertion.
 - Reconnaître le handicap, la maladie et ses répercussions. Nommer le handicap et ses effets.
 - Entendre la souffrance physique et/ou morale. Aider à la recherche d'informations sur le handicap du bénéficiaire. Aider à prendre les relais vers les professionnels du handicap. Parler « vrai ».
 - Que dire du handicap au bénéficiaire ?
 - Comment lui présenter le terme sans heurter ses préjugés ? Comment l'aborder avec lui ?
 - Réflexion sur les ressentis de la personne face à la mise en avant du concept handicap : angoisses, colère, déni, dépression, refus.... Et positionnement sur ses propres modes de réaction en entretien.
 - Réflexion sur « La juste place » du chargé d'insertion.
- Accompagner la démarche de la demande de RQTH : Création d'un guide de présentation de la RQTH à son bénéficiaire. Les termes et outils pour la définir et l'expliquer concrètement.
 - Listing de ses avantages vis-à-vis de l'emploi et de la formation, ses répercussions dans la vie de tous les jours. Evoquer les démarches à mener pour la faire aboutir, la notion de temps.
 - Le réseau de professionnels devant/pouvant être sollicités dans le cadre d'une démarche RQTH : une RQTH réussie rassemble bénéficiaire, médecins/spécialistes, assistantes sociales, formateur/chargé d'insertion / employeur et médecine du travail, CDAPH...Evocation pour ces professionnels de la nécessité de travailler en partenariat. Rôles et limites d'intervention.

Lors de ces 2 jours, chaque participant sera confronté à sa pratique et devra en repérer ses forces et ses

axes de progression. Partage des difficultés rencontrées. Apport d'informations permettant le dépassement de ces problématiques et d'optimiser les pratiques à partir de cas réels rencontrés soit par les participants soit par le formateur.

- Intersession

- Retour d'expériences : Point sur le temps passé et les conséquences de la formation sur sa pratique : sur le plan technique, de la posture, de l'accompagnement, des outils mis en place ou utilisés, de la mobilisation de partenariats ou des personnes accompagnées...Retour sur les actions mises en œuvre.

Echanges aussi sur les difficultés rencontrées dans sa pratique et les interrogations restantes. Point sur « les bonnes pratiques ».

Diffusion de témoignages de personnes handicapées sur leur vécu de la procédure RQTH : échanges et parallèle avec la formation. Rappel sur les points abordés en formation mais que les participants souhaitent revoir.

- Mises en situation : A partir de situations d'accompagnement apportées par les participants, réalisation d'ateliers thématiques et de jeux de rôles autour d'une situation réelle d'accompagnement à l'acceptation du handicap, une demande réelle de RQTH, d'exemples de personnes actuellement accompagnées (quelles sont les problématiques de la personne et du formateur, quelles actions ou conseils a mis en œuvre le formateur et avec quelles incidences ? pourquoi ?...).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques, historiques et méthodologiques dans un premier temps.
- Formation interactive et participative dans un second temps pour faire avancer les pratiques individuelles. Echanges ouverts. Mises en situations.
- La dernière journée est consacrée à l'évaluation des acquis de la formation sur sa pratique professionnelle.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Textes de loi, articles de presse, revues spécialisée...

PUBLIC CONCERNE

Tout professionnel chargé de l'accompagnement de la démarche d'insertion professionnelle de personnes présentant un problème de santé et possédant une bonne connaissance de l'outil RQTH.

CRITERE DE SELECTION

- S'engager à être présent pendant l'intégralité des jours de formation.

DUREE DE L'ACTION

2 jours + 1 jour (retour sur expérience)

INTERVENANT(S)

Axelle MINVILLE - Animation de sessions de formation depuis 2000 dans le champ de la gestion des ressources humaines et de l'orientation professionnelle. Intervention dans le champ de l'insertion professionnelle, de l'orientation de public en difficulté dans le cadre de bilan de compétences par exemple, de la mobilisation de public D.E. dans le cadre de reclassement et d'"objectifs emplois".

PRESTATAIRE

Carrières & Insertion
41 avenue d'Espagne
64600 ANGLET
Tél. : 05 59 23 88 74
Fax. : 05 59 23 88 74
E-mail : gestion.carrieresinsertion@neuf.fr

DATES et LIEUX

- 18/10/2010 - BORDEAUX (33)
- 19/10/2010 - BORDEAUX (33)
- 02/12/2010 - BORDEAUX (33)

Inscription

